Document généré le 23 avr. 2024 07:57

Études internationales

Howard B. SCHAFFER, 2009, *The Limits of Influence. America's Role in Kashmir*, Washington, DC, Brookings Institution Press, 272 p.

Nathalène Reynolds

Volume 41, numéro 4, décembre 2010

L'émergence de la Chine et ses impacts

URI : https://id.erudit.org/iderudit/045579ar
DOI : https://doi.org/10.7202/045579ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)
1703-7891 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Reynolds, N. (2010). Compte rendu de [Howard B. SCHAFFER, 2009, *The Limits of Influence. America's Role in Kashmir*, Washington, DC, Brookings Institution Press, 272 p.] *Études internationales*, *41*(4), 642–644. https://doi.org/10.7202/045579ar

Tous droits réservés © Études internationales, 2010

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

canadien, mais aussi pour la définition assez claire et fouillée donnée de la notion et du débat qui l'entoure. On pourra le lire en complément des travaux de Pierre Cyril Pahlavi sur la diplomatie publique canadienne ou, par exemple, ceux de Christine Ingebritsen sur les petits États « entrepreneurs de normes » ou de Christopher Browning sur l'idée de « marque » nationale.

Pour finir, on pourrait noter un certain manque de profondeur historique des études sur la diplomatie publique. Dans sa préface, Potter présente la diplomatie publique comme une invention récente, mettant en avant l'intermission entre politique étrangère et politique intérieure qui caractérise les sociétés démocratiques nées au 19e siècle. Mais si une diplomatie publique « pure » voit le jour après la Seconde Guerre mondiale, le phénomène est ancien : porosité entre politique intérieure et politique étrangère, importance des images, discours destiné aux populations, appel à la norme en relations internationales, diplomatie « alternative », contacts personnels, etc. Si les praticiens de la diplomatie publique rejettent souvent l'idée d'une filiation avec la propagande, insistant sur le fait qu'ils ne visent pas par exemple à mentir aux publics étrangers, on pourrait utiliser le débat sur la diplomatie publique pour éclairer les activités de communication destinées aux publics étrangers d'entités internationales au 20e siècle et avant. Une des réflexions que soulève ce livre est peut-être celle d'un manque de dialogue entre l'analyse théorique de la notion et l'étude historique. Le débat sur la diplomatie publique donne pourtant d'intéressantes clés méthodologiques pour étudier dans le long terme les diplomaties de l'image de petits États comme les pays nordiques.

Louis CLERC

Département d'histoire politique
Université de Turku, Finlande

The Limits of Influence. America's Role in Kashmir

Howard B. SCHAFFER, 2009, Washington, DC, Brookings Institution Press, 272 p.

Le 6 mai 2010, les attentats dramatiques dont la ville indienne de Mumbai (la capitale de l'État du Maharastra indien) a été le théâtre – à la fin de novembre 2009 – ont connu un dénouement attendu. Ce jour-là, Mohammad Ajmal Amir Kasab, seul survivant du groupe des neuf terroristes qui avaient perpétré l'attentat, a été condamné à la peine capitale. Ce citoyen pakistanais, selon les médias indiens, n'est qu'un symbole d'une « conspiration », un puzzle dont le gouvernement central de New Delhi continue de réunir les pièces.

Outre une nécessaire réponse à l'indignation de son opinion publique, l'Inde a en tout état de cause visé à rappeler aux puissances mondiales dominantes, séduites par la réaction mesurée qui fut la sienne à la suite des attentats, qu'elle n'envisage pas la question de sa sécurité à la légère. Ainsi n'entend-elle pas donner la priorité aux préoccupations de la communauté internationale, inquiète de l'évolution de ce que l'on nomme désormais la région Af-Pak (Afghanistan-Pakistan). La communauté internationale souhaite, faut-il le rappeler, qu'Islamabad et New Delhi établissent des relations cordiales. La République islamique du Pakistan, libérée de l'hypothèque d'un danger indien qu'elle estime prééminent, serait ainsi à même d'honorer l'alliance à laquelle les États-Unis l'ont contrainte au lendemain des

attentats du 11 septembre 2001. Reste que l'Union indienne ne peut inaugurer d'harmonieuses relations avec son voisin sans définir une résolution du conflit du Cachemire qui autoriserait la satisfaction – partielle – de ses exigences.

Après la déclaration de Simla (juillet 1972) qui mit fin au troisième conflit armé indo-pakistanais, avalisant la naissance du Bangladesh, New Delhi – proposant une interprétation de ce texte qu'Islamabad contestait – se jugea libre de proclamer que toute résolution du conflit relevait de seules négociations bilatérales. Le profane en retira l'impression que les puissances mondiales dominantes, qui avaient pourtant qualifié dès le début des années 1950 le Cachemire de *poudrière de l'Asie*, ne s'inquiétèrent véritablement de la difficile évolution des relations indo-pakistanaises qu'au mois de mai 1998. À cette date, l'Inde et le Pakistan affirmèrent – tour à tour – leur statut de puissances nucléaires. Il faut cependant rappeler ici que New Delhi effectua son premier essai au cours de l'année 1974.

L'ouvrage que le diplomate Howard B. Schaffer, aujourd'hui à la retraite, consacre à l'enjeu du Cachemire tend à corriger une telle perception. Il s'inscrit dans la démarche que choisirent les politologues P.R. Chari, Pervaiz Iqbal Cheema et Stephen P. Cohen, lors de la publication deux années auparavant d'une étude (*American Engagement in South Asia*, 2007) qui se pencha sur les efforts de médiation consentis par la diplomatie américaine. Tandis que Chari, Cheema et Cohen envisagent quatre crises majeures qui opposèrent Islamabad et New Delhi de 1986 à 2002, Schaffer retrace – pas à pas – l'évolution de la position des États-Unis, des prémices du conflit du Cachemire (octobre 1947) à nos jours. Son récit chronologique a pour fil directeur la succession des présidences à la Maison-Blanche. Et il rend compte des débats d'idées qui rythmèrent autant les gouvernements de Washington que les diplomates en poste en Inde et au Pakistan. Tout au long de l'ouvrage, l'auteur incite le lecteur qui aurait tendance à privilégier les approches nationale et internationale à garder à l'esprit une troisième dimension : les relations entre États, qui procèdent de liens noués par leurs dirigeants. Au demeurant, la perception américaine de la politique pakistanaise et des dirigeants qui la mirent en œuvre a varié au gré des équipes dont les locataires successifs de la Maison-Blanche s'entourèrent.

Sans doute les quatre premiers chapitres (1947-1963) de l'étude examinée ici intéresseront-ils davantage le profane. Quant au familier du sous-continent indien, son intérêt s'éveillera à la lecture des chapitres cinq, six et sept. Il peut aspirer à une compréhension plus détaillée de l'évolution de l'approche de la Maison-Blanche, alors que le contexte politique asiatique se faisait plus mouvant.

Washington, après quelques tentatives de médiation, estima ainsi qu'influer en coulisse sur les diplomaties indienne et pakistanaise permettrait en temps de paix, sinon une résolution de l'enjeu du Cachemire, du moins le maintien de relations tolérables entre les deux adversaires. Il choisit cependant de ménager les susceptibilités indiennes, tandis que son allié pakistanais cachait mal son amertume, lui qui avait escompté un appui américain pour affirmer sa souveraineté sur l'ensemble de l'ancien État princier du Jammu et Cachemire. Ultime analyse : dans le dernier chapitre de son étude, Schaffer tente de répondre à l'ambition des États-Unis quant au choix d'une

médiation qui conduirait à la résolution définitive du conflit du Cachemire.

Le profane qui se bornera à la lecture de l'ouvrage sera en tout état de cause à même d'acquérir une bonne connaissance d'un enjeu qui s'oppose à toute véritable construction régionale de l'Asie du Sud. Une interrogation demeure qui préoccupe désormais une recherche aux publications foisonnantes : Schaffer, renonçant à une publication dans une collection récente *(ADST-DACOR Diplomats and Diplomacy)* qui – notamment – vise à recueillir des témoignages de personnages prestigieux, n'aurait-il pu se contenter de trois ou quatre longs articles qui lui auraient permis d'éviter l'écueil de longs rappels de faits désormais bien connus ? Les familiers du sous-continent auraient ainsi été à même d'apprécier – plus aisément – l'éclairage intéressant que l'étude propose.

Nathalène REYNOLDS

Centre d'études asiatiques de Genève et Sustainable Development Policy Institute d'Islamabad (SDPI)

The Provinces and Canadian Foreign Trade Policy

Christopher J. KUKUCHA, 2008, Vancouver, UBC Press, 242 p.

Le livre de Christopher Kukucha vient remplir un grand vide dans la littérature sur la paradiplomatie, c'est-à-dire la politique internationale des États fédérés, mais également sur la politique commerciale canadienne. Il s'agit d'un livre important qui s'imposera rapidement comme la référence sur le sujet.

Depuis les années 1970, les accords commerciaux affectent de plus en plus profondément les champs de compétence des provinces canadiennes. Ainsi, dans le cadre de négociations commerciales internationales on aborde des thèmes liés aux subventions aux entreprises, au traitement des investisseurs, à la suppression des barrières non tarifaires, à l'agriculture, aux services, etc.

Dans ce contexte, les provinces canadiennes, au premier chef le Québec, l'Ontario et l'Alberta, sont de plus en plus conscientes que leur pouvoir politique ou leur souveraineté, c'est-à-dire leur capacité de développer des politiques et de les mettre en œuvre, fait l'objet de pourparlers dans le cadre de négociations commerciales.

La question de la place des provinces canadiennes dans la politique commerciale du gouvernement canadien fait référence à la question fondatrice de la science politique contemporaine : « Qui gouverne ? » Comment les décisions en matière de politique commerciale sont-elles prises et mises en œuvre lorsque les champs de compétence des provinces canadiennes sont concernés ? Quel est le rôle des provinces dans la conclusion (négociation, signature et ratification) et la mise en œuvre (application) de traités commerciaux lorsque ceux-ci affectent leurs compétences particulières ?

La situation du Canada est particulière en ce que la conclusion de traités passe par deux grandes étapes fondamentales : 1) la conclusion d'un traité, c'est-à-dire la négociation, la signature et la ratification et, 2) la mise en œuvre. La première étape est un monopole de l'exécutif fédéral. La seconde étape, c'est-à-dire l'adoption des mesures législatives nécessaires afin d'appliquer un traité, est un monopole du législatif fédéral et provincial. Il y a donc nécessité d'incorporer les traités en droit interne par une intervention législative au